

sur le champ l'industrie du sucre. D'autres témoins ont suggéré à maintes reprises devant ce Comité que le Canada ne devrait pas concentrer son aide extérieure sur le sucre afin de forcer ce mouvement. Ce n'est que la suite normale des événements qui amènera ce changement. J'estime que ce serait, de toute façon, la moins sage des propositions.

Il faut se rendre compte que le but principal de la politique économique des Antilles est l'emploi. C'est ainsi que la Commission Pearson sur l'Assistance internationale recommande, et avec raison, d'accorder la priorité à l'augmentation de l'emploi plutôt qu'à l'augmentation du revenu. Si vous examinez la politique des gouvernements des Antilles, vous constaterez que la plupart ont réussi magnifiquement à augmenter le revenu national, mais l'augmentation du revenu national n'est pas du tout la même chose que l'augmentation de l'emploi. Lorsqu'il n'y a pas un système de bien-être social bien structuré, l'emploi est plus important que le revenu national. Voilà pourquoi j'estime que la Commission Pearson avait raison.

Pour en revenir à la politique du sucre, je crois qu'il y aura toujours lieu de rationaliser cette politique, de diminuer le coût de la main-d'œuvre et les autres frais de production et qu'il y a un besoin pressant de mécanisation. Le Gouvernement, cependant, doit se garder d'adopter des programmes qui détruiraient tout ce qui a été fait depuis que les gouvernements des territoires en question ont pris à leur charge la direction de leurs destinées. J'estime que ce serait de leur part une grave erreur que de diminuer, pour des raisons purement théoriques, une industrie qui a été le principe vivifiant de leur économie.

Je ne vois pas bien non plus que l'on s'attende que des pays peu développés du point de vue économique puissent régler des problèmes agricoles que des pays comme le nôtre, qui sont plus avancés dans ce domaine, ont été incapables de régler depuis l'avènement de la révolution industrielle. De fait, il est un peu ironique, comme certains sénateurs l'ont fait remarquer, que le Canada soit obligé de payer aujourd'hui des milliers de dollars à des cultivateurs pour diminuer leur production de blé et de considérer en même temps qu'une modeste garantie de prix stables aux gouvernements des Antilles est une difficulté insurmontable et un obstacle au bon fonctionnement du marché international.

Le vice-président: Je crois que les honorables sénateurs ont prévu vos arguments. J'espère, monsieur Eaton, que vous n'y voyez pas d'objection.

M. Eaton: Pas du tout, monsieur le président.

Le vice-président: Je vais donc vous laisser continuer la discussion comme vous l'enten-

drez. Je vais maintenant accorder la parole au sénateur Bélisle.

Le sénateur Bélisle: Merci, monsieur le président.

Vous avez dit, il y a un moment, monsieur Eaton, que le Canada n'est pas trop populaire à l'heure actuelle et qu'il perd du terrain tous les jours. Quand j'ai assisté l'année dernière à la quinzième Conférence du Commonwealth, j'ai constaté qu'il se produisait déjà un changement d'attitude envers le Canada de la part de ce que j'appellerais la partie occidentale du Commonwealth et, dans son discours d'ouverture, le premier ministre, M. Williams, a affirmé que son gouvernement songeait à modifier la constitution du pays et de se constituer en république.

Voici la question que je veux vous poser. Avez-vous l'impression qu'il vous viendra plus d'aide économique de l'Inde, du Pakistan et toute cette région du Commonwealth? Assurément il ne peut vous venir de main-d'œuvre de cette région.

D'après vous, quelles sont les perspectives d'association économique des Antilles avec d'autres blocs économiques et quelle est l'ampleur de l'intérêt de différents pays à s'associer à la Grande-Bretagne, si ce pays entre dans le Marché commun européen?

M. Eaton: Je répondrai d'abord à la première partie de la question, la question d'une association plus étroite entre tous les pays des Antilles. J'estime que le développement de la CARIFTA est un pas dans la bonne voie, pourvu qu'on ne s'attende pas à des résultats trop rapides et trop considérables. C'est quand même une solution hybride, car l'entente comporte un certain nombre de réserves. Il y a toute une liste d'articles sur lesquels le tarif douanier sera maintenu pendant cinq ans pour les pays plus développés et pendant 10 ans pour les pays moins développés. J'estime que, même au sein de la CARIFTA, les pays des Antilles doivent se rendre compte que cette sorte de traitement préférentiel est, en quelque sorte, une façon d'éviter le problème de base, qui est la liberté de mouvement du commerce entre tous les pays du Commonwealth des Antilles. Cela permettra au mouvement d'unification de se développer, surtout entre la Jamaïque, la Trinité, la Barbade et la Guyane et d'étendre ensuite ses avantages aux pays de moindre importance. A l'heure actuelle, la plupart des pays du Commonwealth des Antilles ont une politique restrictive en matière d'immigration.

Le sénateur Bélisle: Oui, très restrictive.

M. Eaton: C'est bien vrai. A mon avis, c'est là une politique à courte vue, car vraiment je ne suis pas d'avis que la concentration des investissements dans quelques-uns des pays de moindre importance, aux dépens des pays plus importants, parviendra à résoudre le pro-